
CREATION DE LA CATEGORIE JUNIOR

La saison prochaine la FFBB, mettra en place une nouvelle catégorie " Junior " qui fera la transition entre les années cadet(te), et les années séniors. Les licences des joueurs et joueuses, seront attribuées par tranche d'âge du ou de la licencié(e) titulaire au 1er janvier de la saison en cours :

Cadet(te) : 15 ans, 16 ans et 17 ans.

Junior : 17 ans, 18 ans et 19 ans.

Sénior : 20 ans et plus.

La Fédération Française de Basket Ball a souhaité modifier les catégories d'âges des joueurs et joueuses afin de donner un nouvel élan pour la pratique du Basket.

La catégorie « Junior », ainsi créée, est donc spécialement adaptée aux besoins et attentes des Jeunes de moins de 20 ans.

Cependant, la saison 2011-2012 sera la dernière qui acceptera trois années pour la catégorie Cadets (es), Championnats et Coupes.

Note d'information Championnat junior